

DEMI-JOURNÉE D'ÉTUDES

PROTECTION INCENDIE DES IMMEUBLES À APPARTEMENTS

16/06/2020 – LOUVAIN-LA-NEUVE



INTRODUCTION

Les incendies dans les immeubles à appartements posent de réels problèmes de sécurité. Comment protéger les habitants ?

Comment éviter que leur immeuble se transforme en piège mortel ? L'importance de ce risque n'a pas échappé au législateur, qui l'a pris en considération dans les exigences de sécurité imposées aux nouveaux bâtiments.

Trop souvent, au fil des ans, les mesures de protection contre l'incendie préconisées se sont parfois délitées, ou sont simplement rendues inefficaces.

Que dire aussi des immeubles plus anciens qui n'ont pas été soumis à des exigences aussi sévères lors de leur construction ?

En tant que propriétaires ou gestionnaires d'immeubles à appartements, vous devez être conscients des enjeux. Votre responsabilité peut être engagée en cas de sinistre.

Face à la pléthore de cas et situations, et la complexité de la législation, ANPI, acteur de la prévention des incendies et des vols, propose lors de cette demi-journée d'études de mettre en lumière les principaux paramètres et principes de base de la sécurité incendie dans les immeubles à appartements.

Le Dossier ANPI DTD 169 d'ANPI « Petit guide de la protection incendie immeubles à appartements » servira de fil conducteur aux présentations.

La sécurité incendie dans les immeubles résidentiels nous concerne tous !

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

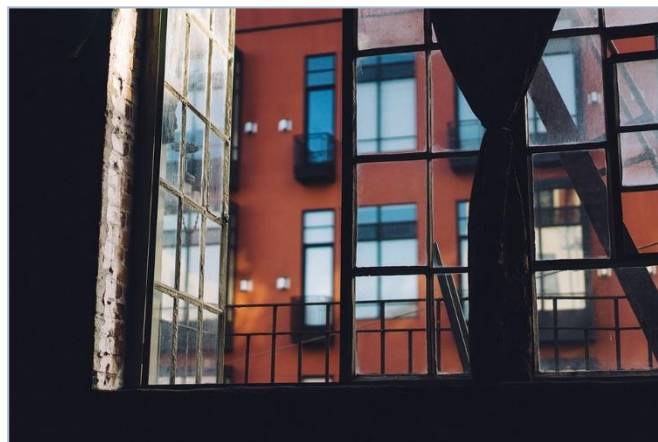
En tant que propriétaires, gestionnaires ou locataires d'immeubles à appartements, syndics d'immeubles, gestionnaires techniques, conseillers en prévention, conseillers en sécurité, assureurs, courtiers, préventionnistes des zones de secours, services d'incendie, installateurs d'équipements de protection, administrations, ou toute personne concernée par la sécurité incendie dans les immeubles à appartements, cette demi-journée d'études ANPI abordera pour vous la maîtrise des risques incendie dans les immeubles résidentiels.

PRIX: €150 HTVA

Compris:

- la session d'information
- le FSA Magazine comprenant le DTD 169 ANPI d'une valeur de €59 HTVA
- les exposés
- le lunch sandwiches

Réductions: voir formulaire d'inscription au verso.



PROGRAMME

- 08h30 **Accueil**
- 08h45 **Introduction**
- 09h00 **Aspects réglementaires et normatifs en la matière.**
Jan de Saedeleer, adviseur,
Direction Générale Sécurité et prévention
Direction prévention incendie, SPF
Intérieur
- 09h30 **DTD 169 Guide de la sécurité incendie – L'essentiel.**
Michel Delruelle, Head of Inspection ANPI
- 10h00 Pause
- 10h15 **L'audit technique des copropriétés**
Marc Guilmot, CEO Immopass
- 11h **Retour d'expérience**
Major ing. F. HENRY, Responsable Dpt
Prévisions, Zone de Secours Hainaut Est
- 11h30 **Retour d'expérience**
Philippe Mal, Technical Expert, AXA
- 12h00 **Questions & Réponses**
- 12h30 **Lunch sandwiches**

Traduction simultanée français, néerlandais

LIEU

Ibis Styles Louvain-La-Neuve
Hotel & Events
bvd de Lauzelle 61
1348 LLN

DEMI-JOURNÉE D'ÉTUDES

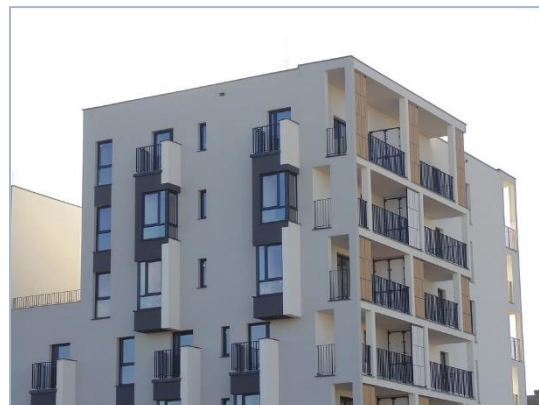
PROTECTION INCENDIE DES IMMEUBLES À APPARTEMENTS

16/06/2020 – LOUVAIN-LA-NEUVE



QUI SOMMES-NOUS ?

ANPI asbl, issue des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.



Confirmez votre participation:

- par email à imc@anpi.be
- via notre site <https://www.anpi.be/fr/evenements>.

Pour une commande en ligne, demandez votre code de réduction à imc@anpi.be.

Nom : Prénom :

Fonction : Société :

Adresse postale :

Téléphone : GSM :

E-mail :

Adresse de facturation :

E-mail de facturation :

TVA : BE.....

s'inscrit à la demi-journée d'études du 16/06/2020 et s'engage à verser anticipativement le montant de l'inscription.

ANPI ASBL

Granbonpré 1
Parc scientifique Fleming
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique

IBAN : BE11 0014 9325 1948
Communication : Demi-journée d'études 16 JUIN 2020 + Nom et prénom
Montant : €181,50 TVAC

Une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront adressées par e-mail après réception de votre paiement.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) de:

- 15% en tant qu'abonné « Expert »
- 10% en tant que Membre de ANPI asbl
- 50% en tant que membre d'une zone de secours ou de police
- 10% en tant qu'étudiant

Date : Signature:

Conditions d'annulation: pour donner lieu à remboursement, l'annulation doit nous être signifiée par e-mail (imc@anpi.be) au plus tard 4 jours ouvrables avant l'événement. Passé ce délai, ANPI se réserve le droit de facturer €50 de frais de gestion et de catering, excepté sur remise d'un certificat médical (envoyé à imc@anpi.be au plus tard le jour de l'événement).

Dans le cadre du RGPD, vous pouvez consulter notre politique de gestion des données sur www.anpi.be. Si vous ne désirez pas être tenu au courant de nos activités, veuillez envoyer « Unsubscribe » à imc@anpi.be.